

Effectuer sa veille jurisprudentielle quotidienne en droit des sociétés

Code
703161

Durée
**3 heures / 3
heures**

Tarif Inter*
**399 €
HT**

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Directeurs et Responsables juridiques - Juristes d'entreprise - Avocats - Experts-comptables - Commissaires aux comptes - Toute personne souhaitant bénéficier d'une actualisation complète en droit des sociétés

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances en droit des sociétés

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Intervenant Expert en Droit des sociétés et échanges interactifs

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

Objectifs pédagogiques

- Dresser l'actualité législative et jurisprudentielle du droit des sociétés des derniers mois
- Repérer les questions les plus sensibles et adapter ses pratiques

Programme de la formation

- 9h30 : Début de la masterclass

Liste des thèmes susceptibles d'être abordés au regard de la dernière actualité

I- Tour d'horizon des derniers textes du droit des sociétés

II - Panorama des évolutions jurisprudentielles importantes en droit des sociétés des derniers mois :

- Types de société : sociétés de personnes, SARL, SAS, SA
- Intérêt social
- Clauses statutaires
- Dirigeants
- Gouvernance
- Responsabilité
- Groupes de sociétés
- Cautionnement et autres garanties
- Pactes
- Nullités
- Assemblées
- Associés et actionnaires : droit et obligation
- Fusions-acquisitions
- Exclusions
- Abus de majorité/minorité
- Dissolution et modifications statutaires
- Etc...
- 12h30 : Fin de la masterclass

• par téléphone : 01 83 10 10 10

• par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:src-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Parmi nos formateurs



Bruno Dondero

Agrégé des Facultés de droit - Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne (Université Paris I), Avocat associé cabinet CMS - Francis Lefebvre



Prochaines sessions

...

A DISTANCE

- 16 Sep. 2026 – Session Garantie

